

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 FEVRIER 2021

Conseillers en exercice : 23

Conseillers présents : 18

Convocation du :
09.02.2021

Affichage :
18.02.2021

PRESENTS : Mmes DEPIERRE Maire, REGALDI, M. POULET, Mme BUGADA, M. LECOQ, Mme BRIOT GADIOZ, M. PETIGNY Adjoints, M. TAUBATY, Mme GRESSER, M. FANTOLI, Mmes CALONNE, BAILLY, BOUDRY, MM. DRUET, CHUARD, MOLIN, Mmes VUILLEMIN, JACQUET.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :
M. CHAZERAND pouvoir à Mme BUGADA
Mme LAMY pouvoir à M. DRUET
Mme CHATEAU pouvoir à Mme VUILLEMIN
Mme PINGAT pouvoir à Mme VUILLEMIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CALONNE Evelyne

***Rapport et débat
d'orientations budgétaires***

Vu l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation de la République relative à la transparence et la responsabilité financière des Collectivités Territoriales,

La Maire expose à l'Assemblée,

Que dans les Communes de 3 500 habitants et plus, il doit présenter au Conseil Municipal, dans un délai de 2 mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et la gestion de la dette,

Que ce rapport doit donner lieu à un débat et qu'il doit être pris acte de ce débat par une délibération spécifique,

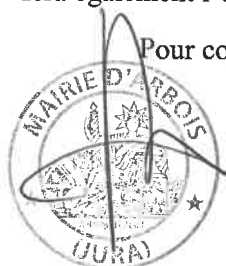
Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Prend acte de la présentation du rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et la gestion de la dette.

Prend acte de la tenue du débat relatif au rapport sur les orientations budgétaires et les engagements pluriannuels d'investissement.

Conformément à la loi, le rapport sur les orientations budgétaires sera transmis au représentant de l'Etat dans le Département et au Président de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura, le rapport fera également l'objet d'une publication.



Pour copie certifiée conforme au registre,

Arbois, le 17 février 2021

La Maire,

Valérie DEPIERRE